

PV du Conseil Municipal du 30 Août 2021

Présents : Luc Mabilde, Eulalie Pinto, Marie-Laure Ruiz, Marie Sarda, Michael Jung, Vincent Llorens, Mathieu Santini, Dirk Eberhard et Pierre Chevenard

Absents : Antoine Baratier, excusé.

Secrétaire de séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

- 1) Avenant de prolongation à la convention avec le CDG11 pour le service délégué à la protection des données arrivant à son terme le 18 septembre 2021
- 2) Mise à jour du plan communal de sauvegarde : abrogation de la délibération DE-2021-33 du 4 mai 2021 et nouvelle rédaction
 - 3) Retrait de la délibération DE-2021-46 du 20 juillet 2021 : création d'une zone d'aménagement différée. Création d'une zone d'aménagement différée parcelle B n°228
 - 4) Questions diverses

1) Avenant de prolongation à la convention avec le CDG11 pour le service délégué à la protection des données arrivant à son terme le 18 septembre 2021

La prolongation est jusqu'au 31 décembre 2021

Vote oui pour à l'unanimité

2) Mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS) : abrogation de la délibération DE-2021-33 du 4 mai 2021 et nouvelle rédaction

Vote oui pour à l'unanimité

3) Retrait de la délibération DE-2021-46 du 20 juillet 2021 : création d'une zone d'aménagement différée. Création d'une zone d'aménagement différée parcelle B n°228

Il s'agit de 6 ans renouvelables et non 14 ans

Vote oui pour à l'unanimité

4) Questions diverses

- proposition de Pierre de s'occuper de l'électricité et du tout à l'égout pour la grange sur la place appartenant à la mairie (objectifs pour l'année prochaine) : Vincent s'occupe de récupérer les plans et contactera la DDTM et l'association Terre de Passage avec Pierre et Marie laure

- éco-lotissement : une réunion du conseil municipal est prévue le 14 septembre prochain à 18 h

- demande de raccordement d'eau sur la conduite principale pour le hameau de Marses (demandée par deux habitants de la commune) : Luc va se renseigner à la DDTM afin de savoir à quoi la mairie s'engage pour cela

- point sur les travaux en cours :

a) MP charpente doit envoyer un devis (Mathieu va les contacter)

- b) Batiscop a renvoyé un devis révisé , ces devis concernent le bâtiment communal du Cazal
- c) Le lundi 13 septembre prochain, il est prévu l'isolation du plafond pour le logement de St André par une entreprise
- d) Le chemin qui va chez Meik n'est pas compacté, c'était l'entreprise colas qui s'en est occupé : Luc va vérifier le devis pour savoir comment cela est précisé
- e) Pour le chemin du Cazal défectueux par endroits qui va à Peyriguet : c'est un chemin municipal à usage privé : voir si les utilisateurs peuvent se mettre ensemble afin de le restaurer (Marie va s'en occuper)
- f) Proposition pour le chemin de la Bouichère (chemin menant à la station d'épuration) de Jean Francois de céder un bout de terrain à la mairie afin de l'élargir (passage des pompiers, ambulances, camions..) et que la mairie refasse le mur : cela ne semble pas d'actualité car il y a d'autres accès et il est possible de passer en camionnette

Les conseils municipaux auront lieu le mardi à 18 h : prochain conseil prévu

le mardi 5 octobre prochain à 18 h

Fin de la séance à 19 h 45